

Assemblée générale du 10 février 2007

Ordre du jour :

- Présentation du **rapport d'activité** (Céline Chicha, avec compléments apportés par Catherine Gillet pour le site internet, Claude Bureau pour le projet maison de l'estampe et bibliothèques, et Christian Massonnet pour le projet de maison de l'estampe).
- Présentation du **rapport financier** (Michel Cornu)
- Vote du rapport financier
- Présentation du **projet d'exposition itinérante** (Dominique Aliadière)
- **Election** des nouveaux membres du CA
- **Table ronde** sur la question de la numérotation (Maxime Préaud et Louis-René Berge)
- **Pot de l'amitié**

Le Rapport d'activité a été distribué aux membres de l'assemblée générale (Voir document en annexe I)

Quelques points donnent lieu à des discussions :

▪ **Site Internet :**

Une personne de l'assemblée suggère qu'une version anglaise du site soit conçue. Cette proposition retient l'intérêt du CA et doit être examinée.

Michel Cornu souligne la difficulté de faire remonter les informations afin de les diffuser sur le site : l'idéal serait que le site puisse être alimenté par les membres de Manifestampe. Dans l'immédiat, ce développement est impossible compte tenu de la faiblesse de nos moyens humains et financiers.

▪ **Maison de l'estampe :**

Christian Massonnet a souligné, dans son exposé, la nécessité d'ouvrir l'estampe aux nouvelles technologies, notamment celles faisant appel au numérique. Cette position suscite un débat dans l'assemblée, certains participants estimant que ces techniques, contrairement aux techniques traditionnelles, n'ont pas besoin d'être défendues, d'autres jugeant que l'estampe ne peut se couper de ces nouveaux moyens mis à la disposition des artistes. Cette question devrait donner lieu à un prochain débat.

A l'issue de la discussion, le rapport d'activité est voté à l'unanimité.

Le rapport financier est également voté à l'unanimité.

Pour 2007, l'adhésion à Manifestampe est maintenue au même montant que 2006.

Dominique Aliadière expose son projet d'exposition itinérante réalisée à partir des éditions des associations. Cette proposition suscite l'intérêt des membres de l'assemblée générale. Son principe est voté à la majorité.

▪ **Election des nouveaux membres du conseil d'administration :**

Proposent leur candidature : Dominique Aliadière (membre du précédent CA), Christine Chavan, Céline Chicha (membre du précédent CA), Jean Genasi, Michel Cornu (membre du précédent CA), Daniel Moret, Joël Roche.

Tous les candidats sont élus.

▪ **Table ronde sur la numérotation des estampes :**

animée par Maxime Préaud et Louis René Berge.

A la suite de l'exposé de leur point de vue, la discussion est animée par Claude Bureau.

La synthèse fut réalisée par Céline Chicha (*Voir annexe II*)

A l'issue de ces différents exposés et débats, les membres de Manifestampe se sont retrouvés pour un pot amical qui a permis de poursuivre les discussions.

Annexe I :

Rapport d'activité de l'année 2006 (*voir pages suivantes*)

Annexe II :

Synthèse de la table ronde sur la numérotation des estampes

Selon **Louis-René Berge** la numérotation et la signature de l'estampe contribuent à la différencier l'estampe d'un simple papier sans valeur marchande. Pour le collectionneur, la numérotation est une garantie de valeur de la pièce dont il a fait l'acquisition. Pour éviter qu'un tirage trop important soit annoncé, sans finalement être réalisé, il préconise que le tirage se fasse en plusieurs éditions, chacune numérotée différemment. Ce système suppose que l'artiste garde très soigneusement une trace des différents tirages auxquels il a procédé. Il juge donc la numérotation bénéfique aussi bien pour l'artiste que pour le collectionneur.

Maxime Préaud, quant à lui, en se situant dans une perspective historique, souligne que la numérotation a été instaurée tardivement pour les estampes, essentiellement dans une optique marchande consistant à augmenter le prix des gravures en fabriquant artificiellement leur rareté. Cette limitation du tirage n'a techniquement aucun sens, une estampe pouvant être tirée à un nombre très important d'épreuves.

Selon lui, raréfier le tirage est a priori une erreur, et il serait préférable de laisser les choses se faire naturellement : si une estampe ne plaît pas ou si sa matrice se dégrade, son tirage s'arrêtera ; en revanche si une estampe plaît et si la matrice résiste, il est dommage d'en réduire le tirage. Raréfier une estampe en augmente le prix et tend à confondre beauté et rareté. La seule objection à la non limitation serait la difficulté de déterminer alors le prix de vente d'une estampe.

L'assistance est partagée sur cette question.

Certains artistes considèrent la numérotation comme une contrainte à la création : le travail de la plaque en états successifs, l'utilisation de techniques multiples utilisées conjointement rendent contraignante la numérotation souvent peu pertinente, les œuvres ainsi créées étant pratiquement des pièces uniques.

Pour d'autres, la numérotation est une garantie de sérieux vis-à-vis du public : une numérotation qui ne serait pas respectée laisserait planer le doute sur l'honnêteté des artistes.

Quelle que soit la solution adoptée, il est nécessaire de rappeler que l'artiste est libre de numéroter ou non ses œuvres.

Il est cependant important que la solution adoptée soit clairement indiquée à l'acheteur potentiel et que l'artiste fasse preuve d'une grande rigueur dans la numérotation des tirages de ses planches par le biais d'un catalogue tenu à jour.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2006

• Déclaration administrative

L'association est inscrite à la préfecture de Police, les statuts ont été déposés.

• Bilan des adhésions

Fin 2006, l'association comptait 99 adhérents dont 16 associations. Ces associations représentaient à elles seules **plus d'un millier de personnes**.

De plus, 245 personnes (physiques ou morales) inscrites se déclaraient intéressées par l'action de Manifestampe, parmi lesquelles 32 associations ou entreprises.

Pour l'année 2007, le nombre de cotisations s'élève à 10, mais ce chiffre devrait augmenter à l'occasion de l'assemblée générale. Pour mémoire, lors de l'AG de 2006, 63 personnes ou associations pouvaient voter.

Cette année, 99 personnes ou associations pourront voter soit une **augmentation de 65% environ**.

Pour l'année 2007, il apparaît nécessaire de mener un dialogue plus personnel avec les responsables connus d'associations et autres institutions de l'estampe afin que le nombre de personnes morales adhérentes augmente.

Pour atteindre une représentativité crédible du monde de l'estampe, il faut être nombreux et il est important que fassent partie de l'association des individuels, des personnalités représentatives, et des personnes morales (associations, ateliers etc.).

• Maison de l'estampe

La question avait été évoquée lors de l'assemblée générale du 28 janvier 2006. Les participants avaient alors suggéré l'idée d'une maison de l'estampe qui ne serait pas nécessairement associée à un endroit précis, mais pourrait se déplacer.

La maison de l'estampe permettrait d'exposer les travaux des membres des diverses associations composant Manifestampe, et d'accompagner les manifestations d'événements autour de l'estampe : rencontres, conférences, démonstrations, accompagnement pédagogique etc. Ces manifestations seraient proposées dans les mairies et les centres culturels.

Deux axes se dégagent de nos réflexions au cours de l'année :

- Une maison de l'estampe itinérante (Projet de Claude Bureau) (Voir Annexe 1) :

Claude Bureau a repris l'idée d'une maison de l'estampe itinérante. Il propose de s'appuyer sur le réseau des bibliothèques publiques, qui mènent depuis quelques années une politique active d'animations comprenant souvent des expositions. De telles démarches ont en effet déjà été fructueuses à Carcès, Sèvres ou à Souppes.

Cette collaboration entre Manifestampe et les Bibliothèques médiathèques consiste essentiellement à proposer aux bibliothèques des expositions clés en main légères et faciles à mettre en place, des conférenciers ou des démonstrations, voire des stages.

Manifestampe, actuellement, si elle possède une expertise dans le domaine de l'estampe, n'a pas, pour l'instant, d'exposition clés en main à proposer, ni de conférenciers ni de démonstrations, ni de stages. Cependant, elle peut indiquer aux partenaires ceux, parmi ses membres, qui seraient susceptibles d'apporter de tels concours.

- La Maison de l'Estampe (Projet de Christian Massonnet) (voir annexe 2) :

Un lieu physique de représentation permanente des arts de l'estampe. Accueil de tous les publics pour représenter tous les acteurs de cet art et l'information sur leurs activités.

• Bilan 2006 du site Internet Manifestampe.org

Communication via Internet

Le site Internet a pour objet de présenter la fédération, de recenser les acteurs de l'estampe en France, de diffuser des informations d'actualités concernant des expositions, des concours etc., ainsi que des informations techniques et pratiques. Des liens renvoient vers les sites Internet des organisateurs afin d'appuyer notre rôle de relais et de soutien, et de faciliter l'interactivité.

En 2006, le site Internet s'est enrichi de contributions sur des aspects techniques et la liste des membres adhérents a été intégrée en fin d'année. Ce site Internet est maintenant doté d'un riche contenu avec un historique archivé important qui démontre le dynamisme et la diversité des événements liés à l'estampe en France aujourd'hui.

L'audience du site de Manifestampe

Depuis trois mois, l'audience s'est considérablement accrue : pour le mois de janvier près de **1100 personnes différentes** ont consulté le site (4500 pages vues), et près du quart des visiteurs naviguent plus de 5 minutes dans les pages. Les rubriques Actualités, Membres, Estampe et Archives sont les plus consultées.

De nombreux liens externes contribuent à développer cette audience : des artistes, associations, institutions, en France, Belgique, Canada, ont établi sur leurs sites Internet des liens vers Manifestampe.

Relais pour la diffusion des informations sur l'estampe

Le rôle de relais a été pleinement joué en ce qui concerne des manifestations comme Intaglio à Reims, la biennale de gravure d'Albi, 21 x 21 de l'association Graver Maintenant, Estamp'Art, ou encore Cuivres et cordes, et un partenariat a pu se développer par les relations établies avec les organisateurs.

Projets/propositions pour 2007

- **Une lettre d'information** à laquelle les visiteurs pourront s'inscrire sera mise en place prochainement.
- **Une foire aux questions** devrait voir le jour afin de répondre à des questions courantes que se posent les visiteurs du site. Les contributions à l'élaboration de cette rubrique sont les bienvenues.
- **Site dynamique** : pour être plus aisé dans sa consultation et son enrichissement le site va devoir basculer dans un système dynamique des pages. Nous renouvelons **notre appel à contribution** en ce sens, les moyens actuels de la fédération ne permettent pas de faire appel à un prestataire professionnel et les bénévoles de Manifestampe qui ont jusqu'ici conçu et développé ce site ont atteint leurs limites de disponibilité et de compétences en la matière.
- **Forum, enquêtes** : sont des projets qui pourraient être réalisés avec le concours de volontaires pour en assurer le développement et le suivi.

• Correspondants régionaux

L'action des correspondants régionaux serait de :

- Collecter l'information concernant l'estampe dans les régions et de la faire remonter afin de la diffuser sur le site Internet de Manifestampe
- Faire connaître Manifestampe dans les régions, en distribuant notamment des tracts dans les expositions consacrées à l'estampe.
- Répertoire les lieux d'exposition susceptibles d'accueillir des événements autour de l'estampe

En 2006, seul Christian Hibon était correspondant régional. Il représentait la région PACA. Il ne souhaite plus faire partie du CA en 2007 pour des raisons personnelles.

Annexe 1 :

• **La Maison de l'estampe, décentralisée et multiple** (Petit vade-mecum)

- Les Maisons de l'estampe

Le rapport entre l'estampe et le livre n'est plus à démontrer. Fort heureusement pour le livre, la France possède un réseau très vivant de Bibliothèques publiques. Depuis quelques années, elles se sont ouvertes à d'autres médias. Elles sont devenues bibliothèques-médiathèques ou médiathèques tout court. Récemment, elles sont aussi le support ou le lieu d'accueil de diverses expositions clés en main qui "tourment" parmi celles-ci. Pour certaines, elles ont une politique active d'achat de livres d'artiste (Dijon, par exemple, entre autres) et fréquentent assidûment le salon Page(s). L'estampe contemporaine (en feuilles volantes ou en livres d'artiste) a toute sa place à prendre dans ce réseau qui a l'avantage d'être en contact direct avec le grand public et encadré par des professionnels très compétents.

- Comment faire ?

Il ne s'agit pas d'un modèle unique de partenariat entre l'estampe et tous ces lieux de culture. Il ne s'agit pas non plus d'une action centralisée. Son succès repose sur une démarche de proximité des membres de Manifestampe

vers la bibliothèque-médiathèque de leur commune ou de leur département. Ainsi que de telles démarches ont pu être déjà faites à Carcès, à Sèvres ou à Souppes.

Ce petit vade-mecum donne simplement quelques pistes dont la mise en œuvre ne pourra se faire qu'au contact direct et local avec les responsables de ces bibliothèques-médiathèques. Le partenariat ainsi noué, et qui sera multiple dans sa réalisation concrète, pourra alors se conclure par une convention particulière, si nécessaire, entre Manifestampe et la bibliothèque-médiathèque considérée. Il s'agit aussi de mettre en place des choses assez simples mais efficaces.

- Du côté de la bibliothèque-médiathèque

Du côté de la bibliothèque-médiathèque, quelles sont les choses qu'elle peut mettre à la disposition du public? Cela peut aller du plus élémentaire au plus élaboré, sans devoir les réaliser toutes :

- répertorier dans ses fonds tout ce qui se rapporte à l'estampe, livres d'art sur l'estampe ou sur ses techniques, romans ou récits (*Terrasse à Rome* de Pascal Quignard, par exemple), livres d'artiste, livres illustrés de gravures ou d'estampes, gravures ou estampes volantes, etc.
- mettre en consultation ou en prêt l'ensemble de ce "fond" sur l'estampe,
- organiser ou accueillir des manifestations sur l'estampe (expositions, démonstrations, ateliers, stages, etc.)
- accepter, si elle en a les locaux et les moyens, un dépôt local permanent d'estampes contemporaines.

- Du côté de Manifestampe

En contrepartie, Manifestampe peut fournir des "services d'expert" à la bibliothèque-médiathèque, toujours du plus simple au plus élaboré :

- la signaler sur le site de Manifestampe,
- l'aider à répertorier et à mettre en place son "fond" sur l'estampe,
- lui fournir une bibliographie élémentaire sur ce domaine,
- lui proposer des expositions clés en main légères et faciles à mettre en place, des conférenciers ou des démonstrations, voire des stages.

Les professionnels qui animent les bibliothèques-médiathèques fonctionnent en réseau. Il est certain que quelques partenariats bien engagés auraient un effet boule de neige évident. Toutefois, les sollicitations de ces professionnels sont nombreuses et la programmation des manifestations pluri-annuelles. Manifestampe, quant à elle, si elle possède une expertise dans le domaine de l'estampe, n'a pas, pour l'instant, d'exposition clés en main à leur fournir ni de conférenciers ni de démonstrations ni de stages. Cependant, elle peut indiquer aux partenaires ceux, parmi ses membres, qui seraient susceptibles d'apporter de tels concours.

Annexe 2 :

• La Maison de l'estampe, un lieu physique de représentation permanente des arts de l'estampe

OBJET

Accueil de tous les publics pour représenter tous les acteurs de cet art et l'information sur leurs activités :

- **Répertoire des acteurs** : ateliers d'artistes, les ateliers d'impression, les galeries, les expositions, les fabricants de papier et d'encres.
- **Exposition permanente d'estampes** : toutes les techniques : taille-douce, gravure à plat (xylo et lino), sérigraphie, lithographie, numérique, livres d'artistes...
- **Démonstrations** et initiations
- **Catalogue des expositions** - publiques et privées
- **Documentation** : lieux de formation – stages et cours ; bibliographie, revues et ouvrages ...

MOYENS

- **Local** : une surface de 100 m² minimum au niveau rez-de-chaussée ;
- bail locatif, *pris en charge par une collectivité publique*.

Organisme gestionnaire : Manifestampe a vocation à jouer ce rôle de gestionnaire d'un lieu représentatif de l'estampe.

Le budget propre de Manifestampe devrait permettre d'assurer le coût de fonctionnement du local :

- **Une secrétaire** permanente *polyvalente* ;
- **Permanences d'accueil** = bénévolat ;
- **Mises à jour des répertoires et catalogues** par les membres de l'association ;
- **Invités** = artistes et artisans .